

Type de modèle : « Avis de projet de marché (APM) »

1. Le présent APM est émis conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) n° E60PQ-120001/xxx/PQ de TPSGC, et il concerne un besoin des catégories suivantes définies dans l'AMA :
 - Fauteuil pivotant de bureau
 - Fauteuil pivotant de conférence
 - Fauteuil de visiteur
2. Le ministère de la Défense nationale a besoin d'acheter des produits des catégories de fauteuil pivotant de bureau, fauteuil pivotant de conférence et fauteuil de visiteur et de les faire livrer et installer à St-Jean-sur-Richelieu, Québec avant le 16 janvier 2017.
3. Le présent APM concerne un besoin devant faire l'objet d'une demande de soumissions auprès des fournisseurs généraux (titulaires d'un AMA).
4. Aucun accord commercial ne s'applique au besoin.
Ce besoin est soumis aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord sur les marchés publics de l'organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, de l'Accord de libre-échange Canada-Chili et de l'Accord de libre-échange Canada-Pérou.
5. La demande de soumissions s'adresse aux fournisseurs qui ne sont pas titulaires d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA). Pour que de nouveaux fournisseurs puissent présenter des soumissions relatives à cette demande de soumissions, ils doivent d'abord se qualifier pour être admissibles à un AMA. Le processus devant être suivi pour devenir admissible à un AMA est décrit dans la DAMA E60PQ-120001, et peut être consulté sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement (SEAOG – <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>). Le Canada n'est pas tenu de retarder l'attribution d'un contrat subséquent pour accorder au responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement de TPSGC le temps nécessaire à l'évaluation d'un arrangement et à l'attribution d'un AMA.
6. Ce besoin comporte des exigences relatives à la sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le document de demande de soumissions.

7. Voici les caractéristiques et les fonctions de base requises par le Canada :

1	fauteuil pivotant de bureau Fauteuil de bureau Dossier : standard Accoudoirs : dossier standard, levier en « T » de réglage de la hauteur et de la largeur Support lombaire : réglable Profondeur de siège : réglable Verrouillage du siège et dossier : verrouillable ou bloquable en plusieurs positions Mécanisme d'inclinaison : indépendamment Rembourrage : revêtement du dossier en tissu respirant, siège en tissu Recon. Éco : oui	noir		x	60
2	Accoudoirs : dossier standard, levier en « T » de réglage de la hauteur et de la largeur Support lombaire : réglable Profondeur de siège : réglable Verrouillage du siège et dossier : verrouillable ou bloquable en plusieurs positions Mécanisme d'inclinaison : indépendamment Rembourrage : revêtement du dossier en tissu respirant, siège en tissu Recon. Éco : oui	noir		x	13
3	fauteuil de visiteur STYLE DE LA BASE: 4 pattes ACCOUDOIR : AVEC Rembourrage : revêtement du dossier en tissu respirant, siège en tissu Recon. Éco : oui	noir		x	10